

**Décision portant nomination du directeur
de la Caisse d'allocations familiales des Hautes-Alpes**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales des Hautes-Alpes ;
- Vu l'avis du Comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 22 janvier 2021 ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales des Hautes-Alpes, en date du 23 février 2021 ;

DECIDE

Article 1 : Monsieur Rodolphe DAMOUR, né le 18 juillet 1971 à LEVALLOIS-PERRET (92), est nommé dans les fonctions de directeur de la Caisse d'allocations familiales des Hautes-Alpes.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 26 avril 2021.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le 12 MARS 2021



Vincent Mazauric